



# Municipalité de Pointe-aux-Outardes



## LE CACARDEUR



## Bulletin



## municipal



Le 28 août 2014



## **LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME !**



**Prochaine réunion du conseil : 8 septembre 2014, à 19 h 30**

**Numéros de téléphone à retenir :**

Bureau municipal :  
567-2203

Pompiers, ambulance,  
police : 911

Centre des loisirs :  
567-2177

Site Internet :

[www.pointe-aux-outardes](http://www.pointe-aux-outardes)

Bibliothèque municipale  
(lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des  
matières résiduelles de  
Manicouagan :

589-4557

Site d'enfouissement :

567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :

567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :

589-1597

**Heures d'ouverture du bureau municipal :**

Lundi au jeudi

7 h 45 h à 12 h

13 h à 16 h 30

Vendredi

8 h à 12 h

### **MOT DU MAIRE**

Bonjour,

Malgré une température non idéale pour les événements du mois d'août, soit le Kite Fest et le festival Country des Nords Côtiers, plusieurs visiteurs se sont déplacés pour participer à ces activités.

À ne pas manquer le prochain événement qui aura lieu le 13 septembre prochain, soit le souper-bénéfice de la Coop Gaïa. Si vous êtes intéressés à y participer, communiquer avec la Coop Gaïa.

Dans un autre ordre d'idées, la Municipalité a fait une demande auprès du programme Horizons afin d'offrir de la formation aux aînés en vue de leur permettre de se familiariser avec les ordinateurs et leur fonctionnement.

Également, notre système téléphonique d'urgence étant brisé et dans le but d'avertir le plus rapidement possible nos citoyens, nos appels téléphoniques de masse se feront dorénavant par Internet avec la compagnie Somum inc.

Pour les citoyens du secteur Les Buissons, un bris est survenu sur la pompe du puits P-1, qui, par ailleurs, a été remplacée. Nous nous excusons pour les inconvénients créés en cette période des plus ensoleillées.

En ce qui concerne le projet routier, notre conseiller au dossier, M. Serge Deschênes, nous a fait un résumé de sa dernière conversation avec le M.T.Q. Il y aura une assemblée publique pour présenter le projet à la population. Selon nos informations, le contrat pourrait être octroyé en 2014 afin que les travaux soient réalisés au printemps 2015. Je suis certain qu'il y en a parmi vous qui se disent tout comme moi que depuis 2009, les travaux sont reportés d'année en année. Nous espérons que cette fois-ci ce sera la bonne.

J'aimerais souhaiter à notre conseillère Audrey Couturier un bon Demi-Marathon Rosaire-Roy pour la prévention du suicide qui aura lieu à Port-Cartier le 6 septembre prochain. Nos dons seront remis au Centre de prévention du suicide.

Félicitations à Mélanie Normand, ainsi qu'à tous les autres cyclistes, pour leur participation au 300 km en fin de semaine, à la Randonnée Vélo Santé pour la fondation du CSSS de Baie-Comeau.

En terminant, nous souhaitons à tous les étudiants et au personnel scolaire, une bonne rentrée scolaire.

André Lepage, maire

## **TAXES MUNICIPALES**

**NOTE : Si vous faites affaire avec une institution financière, n'oubliez pas de lui faire parvenir une copie de votre compte de taxes afin qu'elle puisse effectuer le paiement de vos taxes.**

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

**DATES D'ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS DE TAXES : 20 MARS, 20 JUIN ET LE 20 SEPTEMBRE.**

**Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire**, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement **votre nouvelle adresse et numéro de téléphone**. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

## **TRAVAUX PUBLICS**



### **LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL**

N'oubliez pas, si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

# HORAIRE D'ARROSAGE

Voici l'horaire estival allant du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre, selon lequel vous aurez droit d'arroser et de **procéder au nettoyage de vos voitures**, soit : entre 18 h et 22 h, soit :

| <b>SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES</b> |                                       |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>LUNDI</b>                       | Du 595 au 632 chemin Principal        |
| <b>MARDI</b>                       | Du 1 au 163 rue Labrie                |
| <b>MERCREDI</b>                    | Du 164 au 227 rue Labrie              |
| <b>JEUDI</b>                       | Du 228 au 258 rue Labrie et rue David |
| <b> VENDREDI</b>                   | Du 259 au 390 rue Labrie              |

| <b>SECTEUR LES BUISSONS</b> |                                                                                                                |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>LUNDI</b>                | Du 39 au 139-A chemin Principal                                                                                |
| <b>MARDI</b>                | Du 140 au 200 chemin Principal et rues Bélanger, de la Source, Finn, Outardes, Dallaire, Chevalier et Tremblay |
| <b>MERCREDI</b>             | Du 201 au 301 chemin Principal et rue Gagné                                                                    |
| <b>JEUDI</b>                | Du 302 au 334 chemin Principal et rues Saint-Laurent, des Bouleaux, Harvey et du Moulin                        |
| <b> VENDREDI</b>            | Du 341 au 493 chemin Principal et rues Bilodeau, Radisson, du Coteau, Boisjoli, Olympique, Albert et Gaston    |

## ♦ ARROSAGE – ASSOUPPLISSEMENT

Le conseil municipal revient avec la même formule, soit celle d'assouplir son règlement d'arrosage afin d'accommoder certains citoyens par rapport à l'horaire établi.





**La municipalité assouplit le règlement en autorisant l'arrosage d'arbustes, de fleurs et le nettoyage des voitures en dehors de l'horaire d'arrosage obligatoire mais seulement avec le boyau à la main.**

***Pour ceux qui ne respecteront pas l'horaire prévu, des sanctions seront prises et ce, sans préavis. Pour toute personne physique qui contrevient au présent règlement 2002-99 commet une infraction et est passible, pour toute infraction ou récidive, d'une amende de 100 \$. Nous demandons donc la collaboration des citoyens afin d'en aviser la municipalité.***

Nous demandons également à tous ceux possédant un puits de nous en informer. La municipalité vous identifiera de façon à ce que vous ne receviez pas d'amende de la part de la municipalité ou de la Sûreté du Québec. Vos puits seront également vérifiés.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/pelouse\\_ecologique/ensemencement.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/pelouse_ecologique/ensemencement.htm) le Guide écologique d'entretien de la pelouse. Il vous donne des renseignements sur la tonte, l'arrosage, l'ensemencement, les pelouses clairsemées et autres.

Selon la réglementation municipale sur l'eau potable, il est mentionné au : Chapitre III Période d'interdiction totale



|                                                                                                                                                                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Article 7 : Interdiction totale</b>                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Même si l'utilisation de l'eau potable est permise ou restreinte en vertu du présent règlement, lorsque survient une sécheresse ou à l'occasion de bris majeurs à un élément ou à des éléments du réseau d'aqueduc ou encore lors de</b> |

**situations d'urgence ayant un impact sur l'alimentation, la disponibilité ou la distribution de l'eau potable, le maire ou l'autorité compétente sont autorisées à décréter une interdiction totale d'utiliser l'eau potable du réseau municipal d'aqueduc pour d'autres fins que celles de consommation et d'hygiène corporelle.**

**L'interdiction est applicable à l'ensemble du territoire de la municipalité ou seulement à une partie de celui-ci si les circonstances l'exigent.**

***SERVICE D'URBANISME***



### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis.**

**RAPPEL :** Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?

- Quand débiteront les travaux ?

S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

**UN SIMPLE RAPPEL :** Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.

## ***POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES***



### **BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES**

**En cas d'urgence, composez le 9-1-1.**

**Ramonage de cheminées :** N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de cheminées sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.

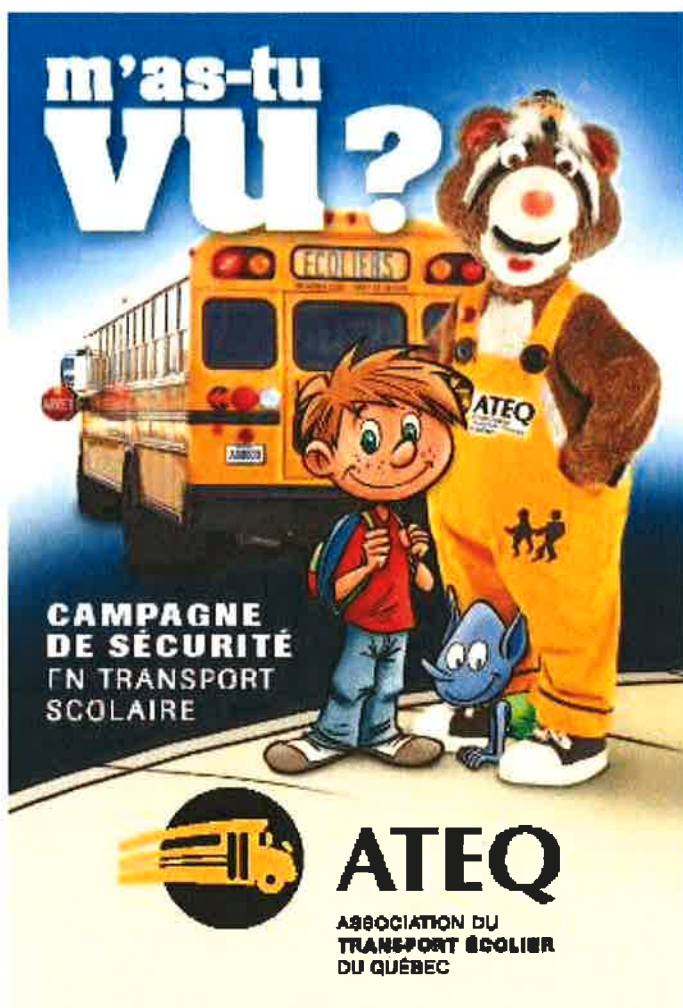
### **Recrutement de pompiers volontaires - RAPPEL**

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef pompier



## TRANSPORT SCOLAIRE



### Deux étapes à retenir :

- **Préparez-vous à arrêter** lorsque l'autobus scolaire active ses quatre **feux jaunes** d'avertissement alternatifs ou, à défaut, ses feux de détresse.
- **Arrêtez complètement** votre véhicule à **plus de cinq mètres de l'autobus** lorsque l'autobus scolaire active ses **feux rouges intermittents** et son **panneau d'arrêt**.

## Le plus grand danger en transport scolaire se situe à l'extérieur de l'autobus

**Comme parent**, vous pouvez contribuer à la sécurité des enfants lorsque vous circulez en présence d'un autobus scolaire, que ce soit sur la route, en zone scolaire ou **dans la cour de l'école de votre enfant**.

**Soyez** attentif à la signalisation en zone scolaire ainsi qu'aux abords et dans la cour de l'école.

**Soyez** toujours vigilant en présence d'un autobus scolaire.

**Soyez** respectueux des règles du Code de la sécurité routière, particulièrement en présence d'enfants.

**Comme parent**, revoyez régulièrement avec votre enfant les règles de sécurité à observer autour de l'autobus.

# À bord de l'autobus

Pour ne pas nuire à la concentration du conducteur, il faut :

- Demeurer assis et rester calme ;
- Garder la tête et les bras à l'intérieur de l'autobus ;
- Garder sur soi sa boîte à lunch ou son sac à dos pour ne pas encombrer l'allée ou encore les placer sous la banquette ;
- S'abstenir de lancer des objets ou des aliments à l'intérieur et à l'extérieur de l'autobus.

## AU MOMENT DE DESCENDRE

Plusieurs accidents de transport scolaire se produisent au moment de descendre de l'autobus parce que les jeunes restent trop près de l'autobus. Insistez sur les points suivants :

- Attendre l'arrêt complet de l'autobus avant de quitter son siège ;
- Descendre à la file sans se bousculer et en tenant la rampe ;
- S'éloigner rapidement et ne jamais passer derrière l'autobus ;

Source : <http://www.ateq.qc.ca/images/stories/pdf/2014-feuilparents-f.pdf>



# Info-biblio



Bonjour à tous les lecteurs.

À compter du **lundi 8 septembre**, la **bibliothèque ouvrira ses portes**. C'est un rendez-vous le lundi soir de 18 h 30 à 20 heures à l'école Les Dunes. (Porte avant gauche).

Le comité de la bibliothèque municipale

# MAISON DES JEUNES LE SQUAT



Coucou la gang ! Ici la maison des jeunes !

Ça bouge beaucoup chez nous. Les jeunes sont allés visiter les Écuries Espérance. Ils ont rencontré le thanatologue et écrivain Daniel Naud qui leur a parlé de son métier fascinant. Ils ont rencontré M. Paul Brisson et visité les locaux du Journal Le Manic. Ils ont rencontré Jinny Bergeron qui nous a expliqué son métier de toiletteuse et d'éleveuse de Chihuahua.

Les jeunes ont cuisiné leur premier zucchini de leur jardin. Miam ! C'était excellent ! Zucchinis gratinés, regardez le beau plat !



Nous avons eu aussi un atelier avec Yvan Talbot. Il est venu à titre de bénévole et a fait l'épicerie avec les jeunes pour acheter le nécessaire pour l'atelier Sushis. Les jeunes ont appris et dégusté de bons sushis.

Les jeunes ont appris à faire du tricot avec Mélanie Lapointe. Un gros merci à toi.

Laurie Chamberland est venue montrer aux jeunes comment confectionner des foulards faits à la main.

Mme Monique est venue donner un atelier de montage vidéo. Les jeunes ont fait une vidéo où on les voit à l'œuvre dans les différentes activités à la maison des jeunes.

Nous tenons à remercier M. Roger Boulianne qui nous a fait don d'une belle table de hockey. Merci beaucoup de la part de tous les jeunes.

Nous avons eu aussi un don du Calacs, des divans pour le sous-sol.

Mme Monique nous a fait don d'une petite échelle, poignée de porte, boudineuse, tapis roulant. Merci beaucoup à tous ces gens qui donnent aux jeunes! Merci 100000 fois !

Souvent les gens me demandent comment ils peuvent nous aider. Nous avons besoin de canettes vides, de kleenex, de papier essuie-tout et papier de toilette. Bref, tout ce qui peut aider au fonctionnement de la maison des jeunes, les sous que l'on sauve pour ça, nous pouvons les investir directement dans les activités pour les jeunes.

Nous avons travaillé fort lors de la fin de semaine du Festival Country des Nord-Côtiers. Pendant trois (3) matins, nous étions dès 8 h sur le site pour ramasser les chaises, passer le balai, remettre les chaises, ramasser les canettes, changer les poubelles! Cela nous a permis d'amasser 15 sacs de canettes pour la maison des jeunes. Un gros merci à nos bénévoles qui sont : Jean-Lévis, William, Charles, Samuel, Tristan, Antoine, Tommy, Aurélie, Yvan, Line-Marie et moi-même. On a fait un excellent boulot !

Comme vous le voyez, ça bouge à notre maison des jeunes. N'oubliez pas, il reste encore quelques cours d'ordinateur qui sont gratuits, soit le lundi soir de 18 h à 21 h. Nous avons aidé des gens de notre communauté en réparant leur ordi, en formatant, en montrant comment envoyer des courriels, comment utiliser un Ipad, comment utiliser un téléphone intelligent, etc. Vous avez des questions, venez nous rencontrer le lundi entre 18 h et 21 h.

## **Canettes vides**

La maison des jeunes ramassent les canettes vides. Nous avons en avant de la maison des jeunes, soit au 480, chemin Principal, un bac bleu de récupération. Nous avons mis une petite affiche avec des canettes pour vous montrer à quel endroit les déposer! C'est une façon pour nous d'amasser des sous pour notre autofinancement.



Merci beaucoup aux donateurs ! xxxxxx

Diane David, coordonnatrice  
Mdj le S.Q.U.A.T  
418-567-1202

## **CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE MANICOUAGAN**

Centre de santé et de services sociaux  
de Manicouagan

*Veillez prendre note que pour le renouvellement de votre carte d'assurance-maladie, vous devez vous présenter avec deux pièces d'identité, votre formulaire de renouvellement et la photo exigée*



## HORAIRE DU SERVICE

♦ **Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)**

- Prise de sang et soins infirmiers

**Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du CLSC de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

**VOUS AVEZ REÇU**

**DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES,  
LE CALENDRIER 2014 !!**

**Pour les nouveaux arrivants ou pour ceux qui l'ont perdu, nous en avons quelques exemplaires à la municipalité.**

### **SEPTEMBRE**

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 |    |    |    |    |

### **OCTOBRE**

| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
|----|----|----|----|----|----|----|
|    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

**Mardis : Ordures**

**Vendredis : Recyclage**

**Jeudis : En octobre : Matières organiques - N'EST PAS EN FONCTION**

**Lieu d'enfouissement/Écocentres fermés : 1<sup>er</sup> septembre, 13 octobre**

**Pour les encombrants : Veuillez appeler à la Régie au 418 589-4557.**

# SERVICE DES LOISIRS

## PROJET : LES OUTARDES



### CUISINES COLLECTIVES

Les groupes reprendront leurs activités la semaine du 8 septembre. Le groupe du lundi soir est complet. Il reste quelques places dans le groupe du mardi matin 8 h 30.

### POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

Nathalie au 567-3009. Laissez un message et je vous contacterai. Merci !

## INFOS - SERVICE DES LOISIRS

Maman, C'est finnnnnnniiiiiiii !!!!!!

Eh oui! Voilà déjà la fin du Camp l'été 2014. Avec le bel été que les enfants ont eu la chance de



de jour pour nous avons eu, pouvoir jouer dehors un maximum de temps et de profiter des plages. Ils ont aussi eu le bonheur de visiter plusieurs endroits dans notre belle péninsule.



J'aimerais remercier tous les parents qui nous ont aidés de près ou de loin dans cette merveilleuse aventure estivale.

Les enfants, j'en suis sûr, vous remercient aussi et surtout, j'aimerais dire MERCI aux trois animatrices de cette année : Jade Garant, Roselalie Hovington et Sarah Morin-Hovington pour leur extrême gentillesse et leur dévouement auprès des enfants. Plusieurs choses ont été instaurées cette année, ça n'a pas été facile mais elles s'en sont très bien sorties. Bravo les filles!!!



Un MERCI tout aussi gros à Francis Lepage et Sarah Morin-Hovington (Coudonc, est partout elle...), nos entraîneurs de soccer, pour leur grande générosité et leur précieux temps à prodiguer à nos enfants les rudiments du soccer. Encore une fois, les jeunes ont adoré jouer dehors en voyant les parents se faire dévorer par les mouches et autres insectes du genre. L'année prochaine, le terrain sera aspergé afin de donner un peu de répit aux parents. Heureusement, les dégâts furent minimes !!

Quand on parle de fin de l'été, on parle automatiquement des inscriptions pour les activités d'automne. Cette année, il y aura une journée d'inscription qui aura lieu au Centre des loisirs le 11 septembre, de 18 h 30 à 19 h 30. Par contre, si vous le désirez, vous pourrez toujours appeler les responsables comme auparavant.

Comme toujours, il y a beaucoup d'activités qui ont un minimum et un maximum d'inscription. Il y a aussi des nouvelles activités pour les jeunes dont l'horaire n'est pas encore mis en place avec l'école.

Il le sera pour la journée d'inscription mais, si nous le savons avant, il sera mis sur notre site Facebook.

Il y a aussi l'improvisation qui revient cette année à la maison des jeunes. Les cours débuteront à la fin septembre et se termineront au match avec la L.I.B.R.E. en avril. Dépêchez-vous car les places sont limitées et la demande est forte. Le prof est tellement bon, c'est sûr que tout le monde veuille y aller ! En plus, cette année, il devrait y avoir quelques matchs avec d'autres équipes de la péninsule. À suivre...

Finalement, n'oubliez pas d'AIMER notre nouvelle page Facebook au nom de la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Toutes les informations pertinentes sur votre service des loisirs et culture y seront. Si vous avez des questions ou autres, vous n'avez qu'à me contacter. Sur ce, bonne fin d'été et on se voit le 11 septembre.

Herman-Carl Gravel  
Coordonnateur Loisirs et Culture  
Pour information : 418 567-2203  
hcarl.g@pointe-aux-outardes.ca

## **ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! INSCRIPTION SESSION D'AUTOMNE**

Voici la liste des activités proposées ainsi que les coordonnées des responsables. Pour vous inscrire et afin de sécuriser votre place à l'activité de votre choix, vous devrez soit contacter les responsables de cours ou venir à la journée d'inscription le jeudi 11 septembre 2014, de 18 h 30 à 19 h 30, au Centre des loisirs. Il y a un minimum et un maximum pour la plupart des activités.

**Art'Scène Chant  
& Expression**

En vue du spectacle  
« Hommage aux bénévoles » (Avril 2015)  
Début des activités : Octobre 2014  
Lieu : Maison des jeunes  
Frais d'inscription : À déterminer

**Les minis  
6 à 10 ans**

**Inter  
11 à 16 ans**

Début des activités : Octobre 2014  
Lieu : Maison des jeunes  
Frais d'inscription : À déterminer

**Art'Scène  
Adulte  
17 et plus**

H-Carl et Julien, bur. : 418 567-2203  
Début des activités : Octobre 2014  
En vue du spectacle  
« Hommage aux bénévoles » (Avril 2015)  
Lieu : Centre des loisirs

**Art'Scène**

Vous avez le goût de vous impliquer dans ce beau projet ! Venez-nous voir. Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour les décors et les costumes.

**Ateliers de yoga**

Fernande Nadeau-Bussièrès : 418 567-2649  
Les cours auront lieu s'il y a un minimum de 15 personnes.

**Bibliothèque**

Guyline Chouinard : 418 567-8235  
Début : Lundi 8 septembre 2014, de 18 h 30 à 20 h  
Veuillez noter que l'abonnement est gratuit pour tous les résidents de Pointe-aux-Outardes.  
Bonne lecture !

**Badminton**

Solanges Bouchard : 418 567-8341  
Début des activités : Septembre 2014 (Possibilité d'ajouter le mercredi s'il y a plusieurs équipes)  
Lieu : Gymnase de l'école les Dunes  
L'horaire sera établi selon le nombre de participants.  
Frais d'inscription : 10 \$

**Cercle des Fermières**

Francine Ross : 418 567-4630  
Aline Côté : 418 567-8257  
Avis aux intéressés ! Des places sont encore disponibles. Le coût d'inscription est de 25 \$.  
Trois métiers sont à votre disposition..  
Une réunion des membres est prévue.



À surveiller les activités spéciales lors des prochaines parutions du Cacardeur.

**Chorale PAO**

René Harvey : 418 567-2354  
Pour vous joindre à la chorale de Pointe-aux-Outardes, contactez M. Harvey.

**Chorale Les Buissons**

Micheline Boulanger : 418 567- 2432  
Pour vous joindre à la chorale Les Buissons, contactez Mme Boulanger.

**Club de l'Âge d'or**

Gilles Imbeault : 418 567- 2498  
Maryse Lepage, sec. : 418 567-8262  
Bienvenue au premier Brunch de la saison le dimanche 14 septembre, de 8 h 30 à 11 h 30.  
Par la suite, les déjeuners auront lieu le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, à l'exception du 7 décembre. Il y aura aussi une soirée le 27 décembre.  
**Profitez de cette occasion pour vous procurer votre carte de membre.**  
(Activités les mardis à 13 h 30)

**Club d'astronomie**

Frédéric Bénichou : 418 567-4227  
Pour vous inscrire ou vous informer. Rencontre mensuelle, soirée thématique.

**Club de ski de fond**

**Les cartes de membre sont disponibles auprès**  
de Solanges Bouchard : 418 567-8341 ou au bureau municipal au coût de 10 \$.

**Cours de zumba**

Myriam Beaudin : 418 589-8720  
Début : Le mardi 16 septembre 2014 à 20 h.  
Lieu : Centre des loisirs  
(50 \$ pour 12 semaines)

**Cours de peinture à l'huile**

Nicole Jean : 418 567-1334  
Ateliers pour débutants et plus avancés sont offerts.  
Ceux-ci sont dispensés à Chute-aux-Outardes.

**Cuisines collectives**

Nathalie Auclair : 418 567-3009  
Groupe du lundi soir, complet.  
Groupe du mardi : Matin ou soir selon la demande.

- Groupe de discussion en anglais (À confirmer)** Danielle Saint-Laurent : 418 567-2506  
Début : Septembre à décembre  
Lieu : Centre communautaire
- Maison des jeunes Le S.Q.U.A.T.** Diane David : 418 567-1202  
Pour information ou par courriel  
[mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)
- Volley-ball** Solanges Bouchard : 418 567-8341  
Début des activités : Le lundi 22 septembre à 19 h  
Lieu : Gymnase de l'école les Dunes  
Frais d'inscription : 10 \$  
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.
- Hockey Cosom 8-16 ans** Début des activités : Septembre 2014  
Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes  
Frais d'inscription : 10 \$  
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.
- Basket-Ball** Début des activités : Septembre 2014  
Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes  
Frais d'inscription : 10 \$  
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.
- Soccer-Inter** Début des activités : Septembre 2014  
Lieu : Gymnase de l'école Les Dunes  
Frais d'inscription : 10 \$  
N.B. L'activité aura lieu si le nombre de joueurs est suffisant.

Bonne saison

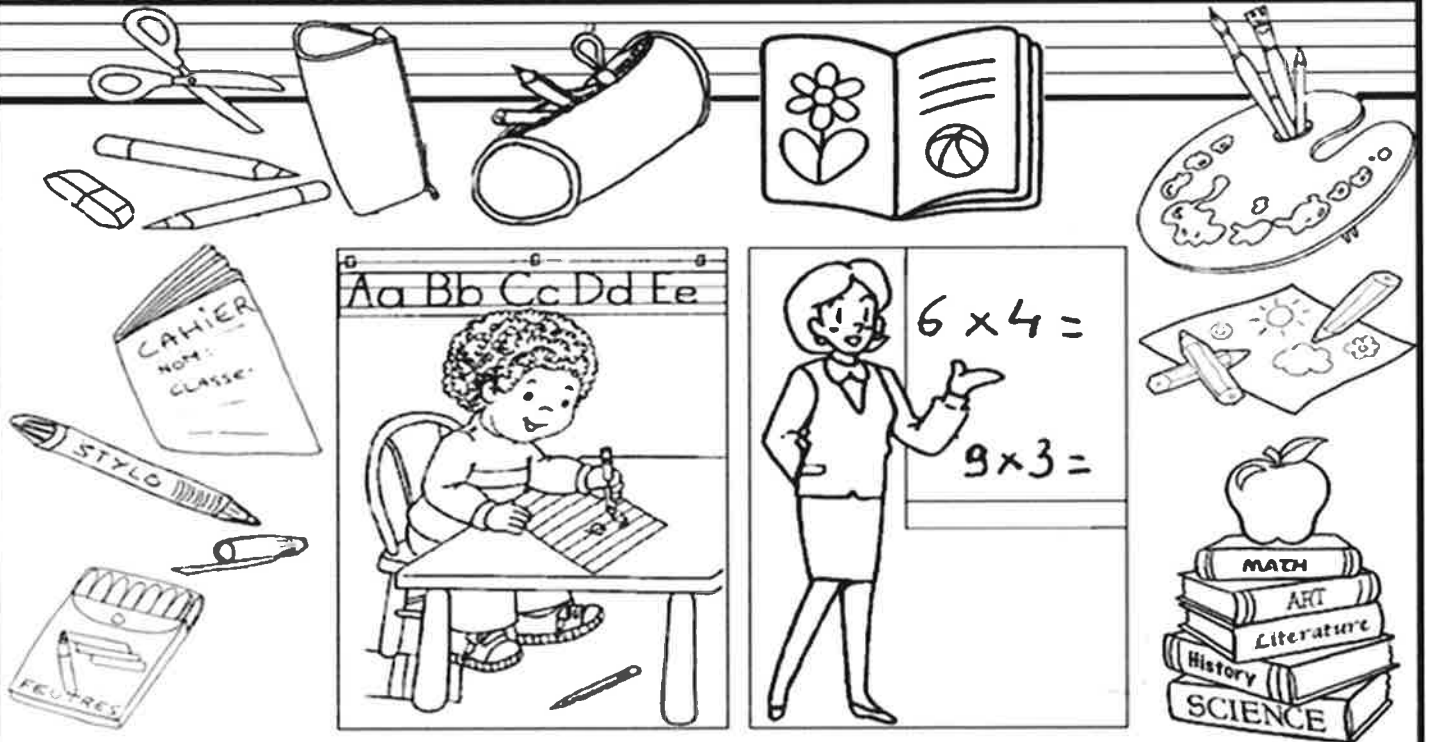
à

tous!

## À COLORIER



C'est La Rentrée des Classes !



Activites Manuelles

# Vidange des fosses septiques

**BIENTÔT! PRÉPAREZ-VOUS!**



Pour les personnes demeurant sur les rues **Labrie, Félix, Bélanger, Finn, des Outardes, Dallaire, Chevalier, de la Source, Tremblay, Gagné, Harvey, des Bouleaux, Saint-Laurent, du Moulin, Bilodeau, Radisson, du Coteau, Olympique, Albert, Gaston et Boisjoli**, la Municipalité via la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) procèdera, **aux alentours du 2 septembre 2014**, à la vidange des fosses septiques.

**S'il y a lieu, veuillez, s.v.p., faciliter l'accès pour la vidange de votre fosse septique et identifier l'endroit du ou des couverts de votre installation septique.** Tout capuchon ou couvercle, fermant l'ouverture de la fosse septique, doit être dégagé de toute obstruction et doit pouvoir être enlevé sans difficulté.

Elle sera effectuée par la compagnie Sani-Manic Côte-Nord inc. et sous la supervision d'un employé des travaux publics.

Si l'entrepreneur doit revenir sur les lieux parce que l'occupant a omis de préparer son terrain pour permettre de procéder à la vidange, les coûts occasionnés pour la visite additionnelle seront acquittés par l'occupant.

## **CONSEIL**

Selon le règlement Q-2,r-8 (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées), il est conseillé de vider les 2 couverts de la fosse septique afin de prolonger la durée de vie du champ d'épuration. Ainsi, nous vous encourageons à dégager les 2 couverts de la fosse septique afin de s'assurer qu'elle soit complètement vidangée.

Merci pour votre bonne collaboration.